

Association Cerebral VaudProcès-verbal de l'Assemblée Générale du **20 avril 2015**

à l'Auberge des Balances de Montpreveyres

1) Bienvenue, nomination des scrutateurs

La Présidente Corinne Meyer ouvre l'assemblée à 19h. Les listes des personnes excusées et des donateurs sont affichées.

Patrick Chenux et Marc Pittet sont désignés comme scrutateurs. L'assemblée totalise 23 voix. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2) Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 avril 2014

Sa lecture n'est pas demandée, il est approuvé à l'unanimité.

3) RapportsRapport de la Présidente

Mme Meyer relate les activités organisées durant l'année 2014 : camps (7 semaines), Groupe Loisirs (9 sorties et 2 week-ends), Centre d'accueil (22 week-ends), 10 km et Marathon de Lausanne en joëlettes, Rallye de la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes à Montpreveyres, sortie en CIMGO au Moléson.

Elle donne la parole à Anouk Tschanz, nouvelle responsable des activités engagée au 1^{er} novembre 2014, qui se présente. Mme Tschanz vient du domaine du sport handicap et a travaillé 7 ans au sein de PluSport. Elle remercie le comité de la confiance accordée.

Mme Meyer évoque les activités du Groupe Parents (3 conférences et 3 sorties) ainsi que les manifestations organisées en vue de récolter des fonds et de réunir les membres de l'association (1 brocante et 1 repas de soutien).

Cerebral Vaud a été représentée lors d'une septantaine de réunions au sein de commissions cantonales ou d'autres associations, afin de défendre les intérêts de ses membres.

Rapport des biens immobiliers

En 2014, l'association a hérité (legs Huwiler) d'un appartement de 4.5 p. à Echandens, loué durant l'année pour une durée déterminée. Le comité a pour projet de proposer cet appartement en location à des personnes en situation de handicap afin de favoriser un projet de vie autonome. Eva Otero de l'ASRIM propose de publier une annonce sur leur site Internet.

Mme Meyer présente le projet de rénovation des Balances, avec aménagement des combles et ascenseur extérieur.

Rapport des comptes

Delphine Volluz présente le bilan et les comptes de pertes et profits 2014. Les actifs ont été augmentés de la valeur de l'appartement d'Echandens (Fr. 883'000.-). Afin d'équilibrer les comptes, les bus et le mobilier de l'Auberge des Balances ont été totalement amortis. Un montant de Fr. 200'000.- a été attribué au Fonds Escapades destiné aux activités et de Fr. 100'000.- au Fonds de rénovation de l'Auberge des Balances. Les charges salariales pour le personnel accompagnant ont augmenté en rapport avec l'augmentation du nombre d'activités et de participation durant 2014. Il en résulte un bénéfice de Fr. 52'691.04.

Mme Volluz présente le budget 2015 qui ne tient compte d'aucune entrée ni sortie extraordinaire, mais seulement des charges et produits courants. Il présente un déficit de Fr. 204'255.- et montre que l'association doit compter sur des dons.

Mme Meyer commente plusieurs chiffres calculés au préalable sur la base des comptes 2014 (coût des activités de Fr. 381.-/jour et /pers., contribution de l'OFAS et allocations d'impotence de Fr. 245.-, contribution des participants de Fr. 50., solde financé par les dons et ventes/locations : Fr. 86.-).

Rapport de la commission de gestion

Jean-Luc Bouverat lit le rapport de la commission qui atteste que les contributions de l'OFAS ainsi que celles des participants ne suffisent pas à couvrir les frais de fonctionnement de l'association et que c'est grâce à des dons et des legs que les comptes sont équilibrés.

Le rapport d'activités 2014, les comptes 2014 et le budget 2015 sont acceptés à l'unanimité.

4) Cotisations 2015

Le maintien des cotisations à Fr. 40.- (membre individuel) et Fr. 70.- (membre couple) est proposé par le comité. Il est accepté à l'unanimité.

5) Nominations statutaires

Se représentent pour l'année à venir : Présidente Corinne Meyer, Vice-présidente Janine Rod, Membres Cécile Holenweg-Gross, Monique Stuby, Michel Gilgen et André Jomini.

Le comité tel que présenté est réélu.

La commission de gestion composée de Herbert Bodenmann, Jean-Luc Bouverat et Pascale Commaret-Chicha, est réélue. Marc Pittet propose sa candidature pour compléter cette commission et ainsi assurer une relève, MM. Bodenmann et Bouverat fonctionnant au sein de cette commission depuis plus de dix ans. M. Pittet est élu à l'unanimité.

La partie officielle est levée et suivie de la conférence de M. Sébastien Kessler, « En fauteuil roulant... mais pourquoi on voit que le handicap ? »

Montpreveyres, le 21 avril 2015

Association Cerebral Vaud

La Présidente
C. Meyer



La Secrétaire
D. Volluz

